

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnatrice, Coordonnateur au transport Services éducatifs

Numéro de concours : SRH-23-24-217

Affiché le : 19 avril 2024

Date limite : 2 mai 2024, à **16 h 00**

Date d'entrée en fonction : à déterminer

Statut d'emploi : régulier

Lieu de travail : [Services éducatifs](#)

Rémunération : 84 101 à 112 133 \$

RÔLE

L'emploi de coordonnatrice, coordonnateur au transport scolaire comporte la responsabilité de la gestion des activités techniques et administratives reliées aux services du transport scolaire.

L'emploi comporte principalement l'exercice de responsabilités de gestion des activités reliées à l'analyse des besoins, à la détermination de l'offre de services ainsi qu'à la gestion des opérations, du budget, de la sécurité, des contrats et des relations avec la clientèle.

L'emploi consiste à assumer, à l'intérieur de son champ de compétence, un rôle de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès des gestionnaires du centre de services scolaire pour favoriser la gestion optimale du transport scolaire.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle, dans un centre de services scolaire;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente.

PROFIL RECHERCHÉ

- Une expérience en transport scolaire;
- Capacité à entretenir de bonnes relations interpersonnelles et à traiter efficacement des plaintes et des demandes variées.

AVANTAGES DISTINCTIFS

- Jours de vacances :
 - Moins de 1 an de service continu : 2.5 jours par mois de service continu
 - 1 an de service continu : 30 jours
 - 2 ans de service continu : 31 jours
 - 3 ans de service continu : 32 jours
 - 4 ans de service continu : 33 jours
 - 5 ans de service continu : 34 jours
 - 6 ans et plus de service continu : 35 jours
- Journées de maladie et responsabilités familiales;
- 19 journées fériées par année (incluant 10 jours de fermeture durant la période des fêtes);
- Assurances collectives (maladie, salaire et vie);
- Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).
- Programme de mentorat en début de carrière;
- Encadrement en matière de déconnexion.

CLIQUEZ ICI POUR POSTULER

Centre
de services scolaire
de la Capitale

Québec

